

Le geste vert

Comment limiter les déchets dans notre poubelle ?

C'est la question que beaucoup se posent avec le changement des conditions de ramassage des ordures ménagères ! Le tri et le compostage sont bien connus et assez répandus. Les poules, qui se sont raréfiées, proposent une alternative intéressante : elles peuvent consommer jusqu'à 150 kg par an de nos déchets. Deuxième avantage indéniable : elles pondent des œufs qui n'ont rien à envier à ceux achetés en supermarché. C'est l'occasion de rappeler que la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin conduit l'opération « poules composteuses ». Pour une participation de 20€ par foyer, elle met à disposition deux poules et leur kit composé d'un poulailler, d'une mangeoire et d'un abreuvoir. Vous êtes tentés ? Il ne vous reste plus que jusqu'au 15 février pour déposer votre candidature, à condition d'avoir un jardin et un peu de temps pour s'occuper de ses poules. (Le formulaire est disponible en mairie).



BIBLIOTHEQUE : La bibliothèque détient environ 1900 livres. La moitié a été achetée grâce aux subventions de la commune et grâce aux cotisations des adultes inscrits. L'autre moitié est prêtée par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (qui est financée par le Conseil Général).

Pour renouveler le fond, tous les 4 mois, 300 livres, appartenant à la B.D.B.R., sont remplacés. Ainsi, le prochain échange aura lieu le 10 février. **A partir du 14 février, vous pourrez donc découvrir de nouveaux livres à la bibliothèque.**

N'hésitez donc pas à venir. Il y en a pour tous les goûts, que ce soit dans les romans, les bandes dessinées ou les documentaires en tous genres (histoire, géographie, cuisine, jardinage, travaux manuels, santé, animaux, sport...).

Les horaires sont : lundi de 15h00 à 15h10 – mardi de 18h00 à 19h00 – samedi de 17h00 à 18h00.

En février à Niederroedern :

- **Samedi 7 février** : Soirée carnavalesque organisée par l'ASCSN. Il reste encore quelques places...

APPRENEZ A DANSER : Des cours de danse pour débutants auront à nouveau lieu à la M.T.L. le **dimanche 8 février** : valse lente - valse - chachacha - disco fox
Le cours dure 2 heures. Inscription obligatoire au 06 80 90 31 77 ou au 03 73 70 35 78.

Envoyez vos suggestions à l'adresse bulletin.niederroedern@gmail.com



Conseil Municipal du 28 janvier 2015

1. Projet de transformation et extension de la Mairie

Présentation de l'avant-projet sommaire (APS) concernant la rénovation de la mairie, préparé par le cabinet d'architecture TOPIC de Brumath. Estimation APS montant des travaux : 410 300,00 € HT.

2. Transformation du Presbytère Catholique

Approbation des avenants :

LOTS	ENTREPRISE	AVENANT	HT
01 A GROS OEUVRE	LEON	N ° 1	- 12,03 €
01 B GROS OEUVRE	LEON	N ° 1	- 357,26 €
02 A CHARPENTE	BRENCKLE	N ° 1	- 4621,40 €
04 A COUVERTURE ZING	BRENCKLE	N ° 1	+ 986,34 €
05 A MEN. EXT	GROSS	N ° 1	- 1080,13 €
05 B MEN. EXT	GROSS	N ° 1	+ 490,00 €
06 A PLATRERIE	OSTERMANN	N ° 1	+ 9764,50 €
07 A ELECTRICITE	K3E	N ° 1	+ 5128,72 €
09 B SANITAIRE	STROHM	N ° 1	- 1670,11 €
10 A MEN. EXT	WEBER	N ° 1	+ 420,00 €
11 A CHAPE	PROTEC BETON	N ° 1	+ 500,00 €
13 A CARRELAGE	DIPOL	N ° 1	- 18,78 €
13 B CARRELAGE	DIPOL	N ° 1	- 65,00 €
14 A PEINTURE INT	BOEHM	N ° 1	- 449,28 €
14 B PEINTURE INT	BOEHM	N ° 1	- 361,34 €
15 SERRURERIE	HOLLAENDER	N ° 2	+ 660,00 €
19 REFECTION PIERRE	MEAZZA	N ° 1	- 450,00 €
20 VRD	TP KLEIN	N ° 1	- 1200,00 €

Adopté à l'unanimité.

3. Décision modificative à la délibération du 09/04/2014 - Association Foncière de NIEDERROEDERN - Stabilisation de berge

Versement de 4 097,54 € sous forme de fonds de concours à l'Association Foncière et non au Parc Départemental d'ERSTEIN. Adopté à l'unanimité.

4. Modifications des conditions d'intervention du Conseil Général du Bas-Rhin en matière d'instruction des demandes d'autorisation au titre du droit des sols

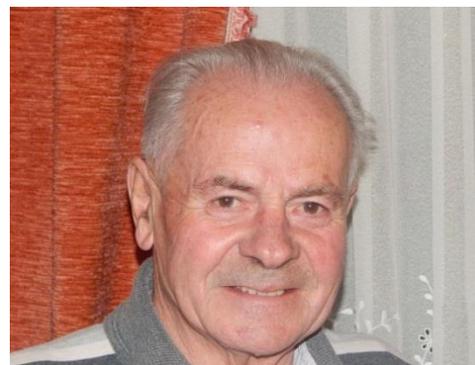
Décision à l'unanimité de poursuivre la collaboration avec le Conseil Général du Bas-Rhin. Le concours apporté par le Département du Bas-Rhin donne lieu à une redevance de 2 € par habitant par an contre 1,50 €. Le Maire est autorisé à signer l'avenant à ladite convention.

5. **Déclaration d'intention d'adhérer à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique**
Adhésion à l'unanimité pour les missions suivantes :
Application du Droit des Sols (ADS) - Conseil en aménagement et urbanisme - Accompagnement à la conduite d'étude, d'action, de projet d'intérêt intercommunal ou départemental ou l'élaboration d'un projet de territoire.
6. **Gestion de la paie**
Approbation à l'unanimité de la proposition commerciale du 15/12/2014 de Berger Levrault pour démarrage de E.Paye à compter du 01/05/2015 pour un montant de 2 004,00 € TTC.
Dénonciation du protocole d'accord du 27/05/1991 entre la commune de Niederroedern et le département du Bas-Rhin concernant la gestion de la paye du personnel à compter du 01/05/15.
7. **Avenant n° 6 à la convention d'adhésion au Service de Médecine Professionnelle et Préventive du Centre de Gestion**
Modification de l'article 3 Recouvrement de la mise à disposition (surveillance médicale des agents et vaccins autres qu'obligatoires). Adopté à l'unanimité.
8. **Ecole Primaire - Déplacements à la piscine de BETSCHDORF**
Sollicitation du concours financier du Conseil Général du Bas-Rhin pour frais de transport relatifs à l'initiation de la natation scolaire à la piscine de BETSCHDORF. Versement de 400,00 € à la Coopérative Scolaire de l'Ecole Primaire pour participation aux frais d'entrée de la piscine. Adopté à l'unanimité.
9. **Office National des Forêts - Programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux pour l'exercice 2015 - Approbation de l'Etat d'Assiette des coupes 2016**
Prévisions proposées par l'ONF adoptées à l'unanimité.
10. **Affectation du produit des baux de chasses communales**
Plus de versement de l'argent de chasse à la Caisse d'Assurance-Accidents Agricole du Bas-Rhin pour la période allant du 02/02/2015 au 01/02/2024. Décision prise à la majorité des voix des membres présents.
11. **Mise à jour de la Convention d'Occupation du Domaine Public FPS TOWERS**
Transfert en date du 22/11/2012 de la convention par BOUYGUES TELECOM à FRANCE PYLONES SERVICES (aujourd'hui FPS TOWERS). Le Maire est autorisé à signer la convention au nom de la Commune de NIEDERROEDERN pour une durée de 15 ans. (occupation de l'emplacement sis KOHLPLATZ).
12. **Révision n° 2 du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme - Projet de Plan Local d'Urbanisme ré-arrêté**
Adopté à l'unanimité.
13. **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat des Eaux du Canton de SELTZ - Exercice 2013**
Prise d'acte du rapport présenté par Charles STROBEL.
14. **Divers**
 - a) **Remplacement des postes de la Mairie en WINDOWS XP et mise en place d'un serveur**
Présentation de l'offre de prix N° O/1501011 du 22/01/2015 de EI 3S / 68110 ILLZACH d'un montant de 13 218,00 € TTC. Aucune décision de prise dans l'attente d'autres offres.
 - b) **Discussions autour de l'implantation du futur atelier municipal et du bal carnavalesque du 07/02/2015 organisé par l'ASCSN.**

Les Anniversaires

06 février	M Abel Lehmann	91 ans
08 février	M François Schneider	81 ans
09 février	Mme Eliane Reuther	80 ans
13 février	Mme Juliette Mathern	84 ans
14 février	Mme Berthe Walter	83 ans
16 février	Mme Marie-Thérèse Hebtng	86 ans
16 février	Mme Cécile Singer	78 ans
19 février	Mme Jeanne Marmillod	94 ans

80 ans pour Monsieur Jean-Paul MATHERN



Jean-Paul Mathern est entré ce 22 janvier dans le club des octogénaires. Issu d'une famille de 4 garçons habitant à Niederroedern, il est né à Strasbourg. Après une scolarité effectuée à l'école du village, il a appris le métier de menuisier ébéniste qu'il a exercé pendant 43 ans. Son service militaire, il l'a fait pour une part à Toul, pendant 6 mois, avant de rejoindre les troupes en Algérie, dans le service du Génie de l'air,

où, grâce à sa formation professionnelle, il a effectué toutes les réparations liées au bois sur les avions. De retour de son service, il s'est mis à fréquenter Juliette Hoffarth, également de Niederroedern, qu'il a épousée en 1961. Ils ont eu 3 enfants (Fabien, Doris et Aline), 7 petits-enfants et déjà 2 arrière-petits-enfants. Encore très actif, Jean-Paul continue chaque semaine de faire son footing de parfois 2 heures, rien d'étonnant après avoir joué 16 ans comme avant-centre au FCN. Il s'occupe aussi toujours de son potager et de ses volatiles choyés : poules, oies, canards et pigeons. Mais les plus choyées ce sont sans aucun doute ses deux arrière-petites-filles, des jumelles dont il s'occupe régulièrement, et qui ne manquent pas d'en profiter ! Le maire, Denis Drion, et sa conseillère municipale, Caroline Franck, sont venus lui présenter leurs vœux et lui ont offert le cadeau de circonstance.



Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !

Mme Martine VEIDT, 2 rue de Bellac
M Roland SAMTMANN et Mme Marina PETITOT ,
6 rue de la Haute-Vienne

NAISSANCE : Félicitations aux heureux parents !

Le 09 janvier 2015 à HAGUENAU

Shanna HUGUET

filles de Anthony André Roger HUGUET

et de Tiffany HEINTZ

domiciliée 7 rue de Blond



Célébration œcuménique pour la Fête de l'Unité des Chrétiens

« Vivre ensemble », tel était le mot d'ordre de la célébration œcuménique de ce dernier dimanche de janvier en l'Eglise St-Jacques où catholiques et protestants se sont retrouvés pour fêter l'Unité Chrétienne.

Cette célébration a été préparée et conçue par des chrétiens du Brésil, pays invité cette année par le comité de la Semaine de prière. Là-bas comme ici, note le pasteur Annette Ruby, les différences sociales sont de plus en plus grandes et le « paysage religieux est de plus en plus complexe ». C'est ainsi qu'après avoir rappelé que « vivre ensemble en paix est un éternel défi », particulièrement en ces temps qui connaissent une violence accrue, le diacre Laurent Koebel, et le pasteur ont invité l'assemblée à réfléchir à la manière de répondre à ce défi. Accepter les différences de l'autre, différences sociales ou différences de pensée sans juger ni condamner, cela est possible. Etre plus compréhensif, plus solidaire, cela est possible aussi.

Placée sous le signe de l'eau, eau vive qui donne la vie éternelle, la célébration a revêtu un caractère très symbolique : près du puits installé pour l'occasion devant l'autel, et après avoir touché l'eau source de vie contenue dans une vasque, les fidèles ont pu recevoir des enfants de la paroisse une petite pierre transparente évoquant une goutte d'eau. Petite goutte d'eau prête à rappeler à chacun le défi à relever.

Abreuvés spirituellement, les fidèles ont pu, à la sortie de l'église, acheter des gâteaux : le bénéfice de la vente servira à alimenter le compte commun de la paroisse.



80 ans pour Monsieur Joseph GUMBEL

Joseph est né le 2 décembre 1934 à Drusenheim. Après sa scolarité, il a appris le métier de plâtrier, qu'il a exercé jusqu'à sa retraite. Il a fait son service militaire de 1956 à 1959 en Algérie et au Maroc.

En venant avec son vélo au Waldfescht de Niederroedern, il a rencontré Louise ZUGER. Ils se sont mariés le 2 mars 1962 et se sont installés à Niederroedern. De cette union sont nés 3 enfants : Marie-Josée, Eliane et Daniel. Malheureusement, sa femme est décédée suite à un accident en 1967, quelques jours avant Noël, le laissant seul avec ses 3 enfants de 3 ans et demi, 1 an et demi et 6 semaines. Ce fut un choc très dur pour lui.

En 1969, il s'est remarié avec Marie-Thérèse, veuve BRUCKER. La famille s'est depuis agrandie avec 4 petits-enfants qui font la fierté de Joseph. Depuis sa retraite, il s'occupe de son jardin, de ses chiens, fait sa promenade quotidienne, lit le journal et regarde la télé. Accompagné de deux adjoints, le maire, Denis Drion, lui a remis le cadeau de circonstance en lui présentant ses meilleurs vœux.



85 ans pour Monsieur Jean-Paul HOFFARTH

M. Hoffarth Jean-Paul a fêté ses 85 ans le 31 décembre. Originaire de Niederroedern, il est issu d'une famille de 4 enfants et a passé son enfance au restaurant « l'Arbre vert » où se trouve aujourd'hui un magasin de cycles. Pendant la guerre, il a été évacué en Haute-Vienne, et une fois de retour en 1945, il a été incorporé de force dans l'armée allemande. Après l'avoir désertée, il s'est réfugié à Siegen. En 1950, il a effectué son service militaire à Thionville dans la fanfare du 25^{ème} Régiment d'artillerie où il était 1^{er} piston. En 1951, il épouse Marthe, née Graf. De cette union sont nés 3 enfants (Rémy, Gaby et Didier), 7 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Chaque jour, ils sont nombreux à venir savourer le déjeuner préparé par Marthe. Après une vie active bien remplie, à s'occuper de



son magasin de tissus d'ameublement, ses activités au club avicole pour lesquelles il a obtenu la médaille du mérite agricole et sa passion pour le foot qu'il a longtemps pratiqué, Jean-Paul continue de s'occuper de son potager et de sa famille, sa grande fierté. Le maire, Denis Drion, et son adjoint Charles Strobel, lui ont présenté leurs vœux et offert le cadeau de circonstance.

Inauguration de l'accueil périscolaire de Niederroedern

Ce 30 janvier, le maire, Denis Drion, a accueilli les différents partenaires du projet d'accueil périscolaire pour son inauguration, après quelques mois de travaux seulement. Inauguration qui a été l'occasion d'évoquer différentes crises qui touchent la région comme le pays.

Dorénavant, les enfants inscrits au périscolaire se rendront dans un bâtiment tout neuf, situé à côté de la Maison du Temps Libre où ils étaient accueillis jusqu'à maintenant, en attendant que le projet de construction d'un bâtiment neuf se réalise. Ce bâtiment très spacieux et lumineux peut en accueillir 35. Il est le 4^{ème} du genre de la communauté de communes de la Plaine du Rhin : après celui de Beinhem, celui du regroupement Trimbach, Siegen, Croettwiller, puis celui de Mothorn/Munchhausen, celui de Niederroedern accueille les enfants de Niederroedern bien sûr, mais aussi ceux de Wintzenbach, d'Eberbach et d'Oberlauterbach. Richard Stoltz, Conseiller Général, a souligné à cet égard, « la volonté de mailler le territoire de façon cohérente ».

Le bâtiment répond de fait à la demande croissante de parents à la recherche de ce type de services, incluant la restauration. Il est donc un « atout important pour les communes », précise M. Hentsch, président de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin. De plus, il permet d'attirer de nouvelles familles et est ainsi le signe d'un dynamisme important. En cette année de changement de rythmes scolaires, les besoins sont encore plus importants : M. Frédéric Reiss, député, souligne « l'anticipation » dont il a été fait preuve dans ce projet. Les familles

peuvent ainsi confier leurs enfants dans un lieu où la qualité de l'accueil reste assurée par la directrice Aurélia Haar, qui s'est occupée de la transition entre les deux endroits.

A la qualité de l'accueil s'ajoutent la qualité architecturale et la qualité de l'équipement qui répondent à différentes priorités : respect de la santé des enfants et



respect de l'environnement. Ainsi, le choix s'est porté sur « un bâtiment basse consommation, avec de grandes baies vitrées qui amènent beaucoup de lumière, un chauffage géothermique et des matériaux permettant un entretien plus facile », précise M. Hentsch. Mais tout cela a un coût... Si le projet s'élève à 867 000 €H.T., il a bénéficié de nombreuses subventions. La commune a fourni le terrain et la maîtrise foncière, l'Etat s'est engagé à hauteur de 24,80%, soit 215 200 €, le Conseil Général à hauteur de 7,55%, soit 65 518 €, la CAF (Caisse d'allocations familiales) à hauteur de 12,10%, soit 105 000 €. L'autofinancement s'élève ainsi à 55,54 %, soit 481 893 €. Le Sous-Préfet, Jean-Guy Mercan, a souligné l'efficacité de la convergence des projets de chacun.

Cette inauguration a revêtu un caractère un peu particulier. C'est ainsi que les artisans ont été mis à l'honneur lors de cette soirée : M. Hentsch a salué « leur travail exemplaire, en respectant les délais et avec leur savoir-faire », travail aussi salué par M. Stoltz qui rappelle également les difficultés des artisans dans des temps de crise difficiles.

Mais la crise n'est pas que d'ordre économique et, chacun, dans son discours, a insisté sur ce que doit aussi être l'accueil périscolaire : un lieu de vie, dans le respect des différences de chacun. Après avoir évoqué les événements terribles de début janvier, Frédéric Reiss a rappelé que l'éducation se faisait d'abord par les parents, mais était poursuivie à l'école, et enfin au périscolaire. C'est le « savoir-vivre ensemble » qui est important et qui doit rassembler chacun autour « des valeurs républicaines » a précisé le Sous-Préfet, non sans quelque émotion. Avant de conclure sur une note plus légère et optimiste en notant l'omniprésence de la couleur verte dans les locaux, porteuse d'espoir.

